

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an... 30 fr.

Six mois... 18 fr.

Trois mois... 10 fr.

Poste :

Un an... 32 fr.

Six mois... 20 fr.

Trois mois... 12 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez M. LEBRUN, Libraire, Place de la Bourne, 33.

A PARIS, chez M. HAVES-LAFFITE et Co, Place de la Bourne, 8.

Annouces, la ligne... 20 c.

Reclames... 30

Faits divers... 75

RÉSERVES SONT-FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

SAUMUR, 2 Novembre 1878.

Élections Sénatoriales de Maine-et-Loire.

CANDIDATS du COMITÉ CONSERVATEUR

Général Marquis D'ANDIGNÉ,

Achille JOUBERT,

Baron LE GUAY,

Sénateurs sortants.

Chronique générale.

LA TRIPLE ALLIANCE.

Il y a quelques jours, l'Observer, journal anglais, publiait une nouvelle à sensation qui, au premier abord, était accueillie avec incrédulité, mais qui, depuis, a été reproduite par plusieurs journaux étrangers, entre autres par la Fanfulla. Il prétendait qu'un accord se préparait entre l'Angleterre, l'Autriche et la France en vue des nouvelles complications qui naissent en Orient. La Fanfulla, en annonçant ce bruit, ajoutait que l'Italie se joindrait probablement à la triple alliance.

Nous ne savons trop ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle peut-être prématurée. Nous espérons même que notre gouvernement n'a pris aucun engagement de nature à nous compromettre et à nous faire perdre le bénéfice de notre neutralité, d'autant que rien n'est moins certain jusqu'ici que cette alliance.

La Presse de Vienne déclare déjà que cette entente annoncée par l'Observer et la Fanfulla se rapporte « plutôt à des combinaisons qu'à des faits réels ». Cette feuille ajoute même que « la démarche faite par l'Angleterre à Saint-Petersbourg en vue d'obtenir des éclaircissements concernant la portée des récents mouvements des trou-

pes russes en Roumélie n'est due qu'à l'initiative du gouvernement britannique, qui a agi tout à fait isolément en cette circonstance. »

La triple alliance est donc loin d'être un fait accompli.

De plus, il ne faut pas oublier qu'il y a quelques temps, des démarches ont été tentées par l'Allemagne dans le but d'établir un concert des puissances pour l'exécution du traité de Berlin, et à ce moment l'Allemagne s'est heurtée aux résistances de l'Angleterre. Le dissentiment venait, croyons-nous, de ce que les uns voulaient agir près de la Russie, et les autres près de la Porte. Il en est peut-être de même aujourd'hui.

Nous croyons donc, jusqu'à preuve contraire, que la triple alliance annoncée par l'Observer est une nouvelle prématurée. Il y a eu évidemment des pourparlers, il y a encore peut-être chaque jour des échanges de vues ; mais la Presse de Vienne, doit être dans le vrai quand elle déclare que tout se borne « à des combinaisons plutôt qu'à des faits réels », et que si l'Angleterre s'est adressée à Saint-Petersbourg, « elle a agi tout à fait isolément. »

On lit dans l'Assemblée nationale :

« Les complications extérieures prennent les développements que la politique machiavélique du prince de Bismark avait si bien préparés dans la trêve de Berlin, qu'il présentait comme un traité de paix, et que nous avons justement appelée à cette époque un nid à puces. »

« L'hiver va bientôt peut-être suspendre presque partout les opérations militaires ; mais l'on verra se développer de plus en plus les intentions et les préparatifs d'hostilités. »

« Le fameux traité de Berlin n'aura été qu'un temps d'arrêt dans le conflit oriental, et il n'aura guère servi qu'à étendre le champ de la lutte pour le printemps prochain. »

On affirme que le Maréchal-Président aurait fait, tout récemment, une déclaration en ce sens que, jusqu'à l'expiration de son mandat, il ne céderait point sur l'amnistie, sous quelque forme qu'elle fût présentée.

LES PROJETS DE M. BARDOUX.

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Un député qui n'est point de nos amis a affirmé hier, dans une réunion qui n'était point politique, que M. Bardoux avait conçu l'idée de demander à la Chambre la suppression absolue de toutes les associations religieuses vouées à l'enseignement pour les deux sexes, qui entretiendraient, suivant le grand maître de l'université, des éléments de discord politique qu'il faut à tout prix faire cesser, pour établir la République de l'avenir sur des bases solides. »

« Nous ferons remarquer que le député de qui nous tenons ce renseignement est un des amis politiques de M. Bardoux, en même temps qu'il est un de ses anciens disciples de collège avec lequel il a toujours eu des relations très-intimes. »

On affirme que M. Dufaure ainsi que le général Borel se seraient exprimés d'une manière assez vive, en présence du Maréchal, sur la dépêche de M. de Marcère aux préfets, à propos des contumax de la Commune. M. le ministre de l'intérieur, qui était aussi présent, fit une réponse qui satisfait tout le monde.

Le 30 octobre, M. Léon Gambetta a accompli sa quarantième année, étant né à Cahors le 30 octobre 1838.

Lors de sa dictature de 1870, après s'être fait nommer ministre de l'intérieur et ministre de la guerre, M. Gambetta était donc à peine âgé de 32 ans.

Plusieurs journaux affirment que M. Edmond About est à la recherche d'une circonscription électorale pour pouvoir y poser sa candidature.

Le discours prononcé à l'occasion du couronnement de la rosière n'aurait été qu'un prétexte pour tâter le terrain à Puteaux.

LES SOUSCRIPTIONS DE LA LOTERIE NATIONALE

qui s'attendaient à gagner prochainement le gros lot doivent ajourner leurs espérances, dit la Patrie.

Il avait été tout d'abord question de tirer cette loterie en novembre, puis en décembre ; mais aujourd'hui l'administration reconnaît qu'elle a à se heurter contre une difficulté matérielle qu'elle ne peut résoudre qu'avec du temps.

Il est indispensable, en effet, de cataloguer avec le plus grand soin les lots achetés par la commission ou offerts par les exposants.

Quelque activité que l'on y mette, l'opération durera au moins deux mois. Ajoutez-y le temps d'évaluer ces lots, de les diviser en dix séries, cela nous mène forcément au milieu de janvier.

Les intéressés ne pourront donc même pas recevoir les lots gagnés pour leurs étrennes !

Le nombre des mécontents, parmi les lauréats de l'Exposition, s'accroît tous les jours.

L'administration s'attendait bien à se voir refuser quelques-uns de ses brevets, mais elle commence à s'inquiéter de tant de retours. En effet, plusieurs médailles d'argent ont été renvoyées ; les médailles de bronze, surtout, reviennent en grand nombre au siège de la direction générale de l'Exposition ; que va-t-on faire de tout ce bronze ? On pourrait en élever une statue à M. Krantz.

Autres sujets de mécontentement. Dans la classe ouvrière (nous parlons de la classe

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE (CAMILLE DE CÉRANS)

(Suite.)

Il n'osa poursuivre et Christine reprit :

— Soyez bête, ami si cher et si tendre, vous avez bien compris mon cœur. Il accueillera, soyez-en sûr, comme un legs sacré, ces œuvres où vous avez cherché à mettre quelque chose de vous-même...

— Lève-toi, ma fille, voici Rosa, dit l'artiste en serrant Christine dans ses bras. Surtout ne va pas lui révéler ce qui est convenu entre nous.

— Ne craignez rien, eut-elle à peine le temps de répondre.

M^{lle} Lebrun entra.

— Je vous cherchais dans votre chambre, dit-

elle à M^{lle} de Kemper, je croyais vous y avoir laissé.

— Madame...

— C'est bon. Lisez ce billet que vous envoie M^{lle} Montferrier. On demande une réponse.

Christine brisa le cachet protecteur et lut tout bas :

« Je ne vous ai pas vue depuis longtemps, je veux vous parler sans témoins. Ne vous impressionnez pas, car il ne s'agit pas, hélas ! de ce qui vous touche le plus. Me présenter chez vous serait inutile, le temps vous manque pour vous rendre près de moi. Pouvez-vous venir ce soir, à sept heures, à la chapelle des Jésuites ? J'y serai. Après l'office, je vous attendrai près du bénitier et vous reconduirai chez vous. »

M^{lle} de Kemper réfléchit un moment, puis dit à la servante :

— Veuillez répondre que j'y irai.

— Vous irez où ? demanda M^{lle} Lebrun.

— A l'église, ce soir.

— Ce sera vous, maintenant, qui veillerez mon beau-frère. Je suis fatiguée, je le déclare.

— Soyez tranquille, Madame, je serai de retour, se hâta de répondre Christine, heureuse de se voir rendre enfin cette place qu'elle n'aurait pas voulu quitter et que Rosa, maintenant, pouvait lui laisser occuper sans inquiétude.

Quelques heures plus tard, la jeune fille se pros-

ternait dans la chapelle des fils de saint Ignace et commençait à répandre son cœur aux pieds de Celui qui a dit : « Venez à moi quand vous êtes accablés. »

C'était le jour où l'Église fête le glorieux archange qui triompha du chef des réprouvés. Les fidèles remplissaient l'enceinte, des chants de victoire saluaient le Prince de la milice céleste, des nuages d'encens annonçaient la présence de la divine hostie.

Au fond d'un des angles de la chapelle, Alice Montferrier priait avec ferveur. Dans l'effusion de son cœur aimant, elle recommandait à Dieu le bonheur de ceux qui l'entouraient, et sur lesquels, pour la plupart, elle avait à verser des larmes.

Tout à coup, le silence se fit. Un religieux venait de paraître dans la chaire.

Alice reconnut le Père Bernard, le recteur de la maison. Il commença à développer, dans des paroles grandes et sévères, les causes de la chute de l'ange rebelle. Puis, soudain, comme si cette pensée saisissait son cœur et l'emportait :

— Ah ! s'écria-t-il en levant vers le ciel des yeux baignés de larmes, l'archange sublime a péché, et Dieu l'a immédiatement jeté dans l'éternel abîme. L'homme chétif est tombé à son tour, et voilà qu'il peut espérer encore ; il lui reste, à lui, un Sauveur !...

Alors, dans ce langage que la terre n'apprend

pas et qui doit être la première éloquence d'un apôtre, il rappela les tendresses divines poursuivant l'homme jusqu'à sa dernière heure, se faisant toujours plus profondes que sa misère, l'arrachant à lui-même à force d'amour ! Miséricordes ineffables que ne peut sonder même l'âme qui les épuise !...

Cachée sous son voile, Alice pleurait doucement. Sa vie pure n'avait pas à se réfugier dans ces ressources suprêmes de la charité divine ; pourtant, elle se sentait heureuse à la pensée de ces mystères de grâce, et longtemps, longtemps, elle savoura les paroles qu'elle venait d'écouter.

Elle se leva enfin. La foule achevait de s'écouler ; la chapelle était presque déserte.

— Christine doit m'attendre, pensa la jeune femme.

Elle se dirigea vers le bénitier.

Dissimulée à demi dans le fond de l'arcade voisine, une masse noire était immobile, roulée sur elle-même, échappant à la clarté des lampes qui venait mourir dans l'ombre d'un pilier. Alice fit un mouvement en arrière, puis, dominant cette impression instinctive, elle s'approcha du bénitier et trempa ses doigts dans l'eau sainte.

A ce moment, la masse noire s'ébranla, une main en sortit qui se tendit vers Alice et la saisit par son manteau. La jeune femme éprouva une frayeur telle qu'elle faillit jeter un cri. Sa main

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez DIZÉ, Libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, Libraire, rue d'Orléans, n° 18 à Saumur.

et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesse, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79.834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65.314.

Vervaa, le 28 mars 1866.

Monsieur. — Dieu soit béni! votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'ém-inente vertu de votre Revalés-cière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en méde-cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épici-er, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHAN-TEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plan-tagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Bauge, BUCH-MANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGRON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACQUET, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons phar-maciens et épiciers. — Du Barry et C^o, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — —
1 — 30 — —	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
8 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — —
12 — 45 — —	6 — 15 — —	7 — 59 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e GOULPEAU, notaire, et de M^e TIREAU, avoué, aux Sables-d'Olonne.

VENTE

PAR SUITE DE DÉCÈS,

En l'étude dudit M^e GOULPEAU, Le 23 novembre 1878, à midi.

1° D'UN GRAND HOTEL, aux Sables-d'Olonne, connu sous le nom de Grand Hôtel de la Plage, comprenant quarante-cinq chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisine, remises, écuries.

Mise à prix. 150,000 fr.

Cet hôtel est situé sur le Remblai, au centre des bains de mer, en face de la plage.

2° UN AUTRE HOTEL, nouvellement agrandi et restauré, et comprenant vingt-quatre chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisines, etc.

Mise à prix. 70,000 fr.

S'adresser à M^e GOULPEAU, notaire, ou à M^e TIREAU, avoué poursuivant.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1° CLOS DE VIGNE, à la Moulière, de 52 ares 50 centiares;

2° MORCEAU DE VIGNE, aux Champceaux, de 52 ares 24 centiares; Le tout commune de Distré.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser à M^e CLOUARD. (546)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

PROPRIÉTÉ

Au Pont-Foucard, commune de Bagneux,

Comprenant maison, hangar, écurie, greniers, cour et jardin, de 23 ares 14 centiares.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser à M^e CLOUARD. (347)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1° MAISON, à Saumur, place de Nantilly, n° 2;

2° MAISON, à la Roue-Rouge, commune de Bagneux, joignant la levée de Saint-Florent;

3° PRÉS, au même canton, des deux côtés de la levée; autres PRÉS à Bagneux;

4° VIGNES, au Vau-Langlais.

S'adresser à M^e CLOUARD.

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y attenant; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. GRELEPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (119)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1° Vingt-six ares de jardin et une maison, à Briacé;

2° Onze ares de terre et bois, au même canton, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M^e CLOUARD. (548)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, près le Champ-de-Foire, rue Fardeau, n° 23;

COUR ET JARDIN.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE MAISON, servitudes, cours et jardin, à Saumur, quartier de Nantilly;

TRÈS-BELLE CAVE séparée, même quartier;

JOLIE PROPRIÉTÉ, à la Croix-Cassée, commune de Villebernier.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 3 novembre 1878, à deux heures après midi,

BEAUX PEUPLIERS ET PIEDS DE CHÊNES

Dépendant de la terre de Brézé,

ET LES

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignés.

1° La coupe des Potirons, contenant 10 hectares 79 ares, plus 36 pieds de chênes et châtaigniers, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

2° La coupe de la Posse-de-Bournée, divisée en quatre lots :

1^{er} lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus 60 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

2^e lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus 47 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

3^e lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus 47 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

4^e lot, contenant environ 3 hectares 30 ares, plus 43 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

3° Quatre-vingt-quatorze pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au Pont-de-la-Rivière.

4° Quarante-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés à la Chaussée-d'Asnières.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, au garde de la terre de Brézé, et, pour traiter le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur. (504)

Etudes de M^e THUBÉ, commissaire-priseur, et de M^e DUFOUR, huissier, à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,

Le mardi 5 novembre 1878, à une heure,

Au domicile du sieur Thermet, demeurant à Saumur, route de Varrains,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Mobilier divers, tels que : tables, chaises, armoire, garde-manger, table de nuit, guéridons, cuisinière en fonte, pendule, balances;

Batterie de cuisine, linge, vestiaire, vaisselle, outils divers;

Autres articles de ménage et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ. (549)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BEL APPARTEMENT AU 1^{er} ETAGE

Quatre pièces, cour, cave, etc.,

Rue Royale, n° 63,

S'adresser à M. BARRIN-MORICET.

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

INVITATION

Pour la participation aux grands TIRAGES D'ARGENT

Concessionnés et garantis par l'Etat.

Dans l'espace de six mois, et en sept classes, sortiront, en tout, 42,600 gains, représentant la somme d'à peu près 10 millions de francs.

Dans le cas le plus heureux, le plus grand gain s'élèvera à

Francs 468,750

1 prime à Francs...	312,500
1 ^{er} prix	156,250
1 ^{er} »	100,000
1 ^{er} »	75,000
1 ^{er} »	62,500
1 ^{er} »	50,000
1 ^{er} »	45,000
3 ^e »	37,500
1 ^{er} »	31,250
6 ^e »	25,000
6 ^e »	18,750
1 ^{er} »	15,000
24 ^e »	12,500

etc., etc.

Pour le premier tirage des gains, nous expédions des lots originaux entiers à F. 7,50 contre remise du montant en billets de banque, timbres-poste ou par mandat poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des lots originaux, munis des armes de l'Etat, ainsi que le plan officiel, donnant tous les renseignements.

L'expédition des listes officielles de gains et le paiement des gains s'effectuera sans retard, après le tirage.

Prière de s'adresser directement et avant le

15 novembre

A MM. VALENTIN ET C^o, banque et change, 65, Bleichen, à Hambourg (ville libre). (332)

A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris.

S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur.

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHIEN ANGLAIS, pur sang, âgé d'un an.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.

S'adresser au bureau du journal.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

1° De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs, — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2° De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3° L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4° De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5° De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6° De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7° De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.

8° Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.

On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont

M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

UN VÊTEMENT COMPLET POUR RIEN

est offert en prime aux acheteurs de chaque semaine par voie de tirage et quel que soit son prix.

ADRIEN CREMIEUX, 86, r. Richelieu, PARIS

NE PAS oublier que la Maison est au 86, rue Richelieu.

35

35

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.